

# Prix Rue de l'Avenir 2011



30 ans de Rue de l'Avenir



## Le Prix Rue de l'Avenir 2011 décerné à la Ville de Berne

Pour fêter ses 30 ans, Rue de l'avenir a choisi la ville de Berne qui poursuit depuis 30 ans une politique volontariste de mobilité durable, de qualité de vie en ville, de zones à vitesse limitée – zones de rencontre et zones 30 – de développement des transports publics et de dialogue avec les habitants.

Elle a rendu hommage à cet engagement en lui décernant pour la première fois le Prix Rue de l'avenir. Celui-ci a été remis à Regula Rytz, chargée de la mobilité au sein de l'exécutif de la ville de Berne.

Manon Giger, membre du comité de Rue de l'Avenir donne son point de vue subjectif de Romande de Berne.



On m'a désignée pour vous remettre le Prix Rue de l'Avenir au nom du comité. Prix décerné pour la première fois cette année à l'occasion des 30 ans.

### J'ai cet honneur pour 2 raisons :

- La première c'est que je suis une Romande émigrée à Berne, et que j'ai donc l'occasion de profiter de votre politique d'aménagement et des transports dans la vie de tous les jours.
- La seconde est que votre concept de transport date de mon année de naissance, il y a environ trente ans. Je ne sais pas s'il faut en déduire que Rue de l'Avenir a de l'avenir, mais ça doit être quelque chose dans cette direction.

Vous nous avez montré déjà ce matin qu'il y bien des bonnes raisons de remettre un prix à la politique conséquente que la Ville de Berne mène depuis près de trois décennies. Berne a osé mettre piétons, cyclistes et usagers des transports publics au centre de la vie urbaine, et appliquer ce principe également jusque dans les détails de la planification et la mise en œuvre.



### Qu'est-ce qui m'a donc frappée à Berne ?

- la vieille ville en premier, avec ses arcades à n'en plus finir. Mais même lorsqu'on commence à avoir le tournis, on ne risque pas de se faire écraser et on a même la priorité au cas où on commencerait à virevolter sur la chaussée (j'ai compris par la suite qu'il s'agissait de cette fameuse zone de rencontre) ;
- les courbes rafraîchissantes de l'Aare qui offrent une oasis urbaine à quelques minutes du centre-ville, et selon quoi même un moyen de locomotion, bien que je ne sache pas si elle est considérée comme partie du concept de transport ;
- la lenteur des bernois aussi, préjugé qui leur colle à la peau et qui m'a semblé plutôt justifié. J'ai même lu récemment qu'elle était scientifiquement prouvée. Mais il semblerait que cela ne les empêche pas de d'arriver à leur but en temps voulu, parfois même en avance, comme le montrent les exemples présentés aujourd'hui ;
- les quartiers tranquilles aux chaussées colorées : des pieds, des quadrillages verdoyants. Des boîtes intrigantes pleines de jeux d'enfants qu'on découvre au détour d'une promenade ;
- les chaises longues dans les parcs publics qui invitent au repos, petits détails qui font qu'on se sent choyé dans sa citoyenneté ;
- ce sont les travaux en plein devant la Zytgogge qui deviennent passionnants lorsqu'on peut observer avec curiosité les travailleurs aux pantalons oranges à travers le plexiglas plutôt que de subir leurs nuisances derrière une palissade opaque ;

- Les bus qui ils me laissent toujours poliment traverser devant le véhicule lorsque j'en sors. Mais qui n'en sont pas moins efficaces pour autant : lorsque j'arrive à un arrêt pour prendre le bus, il y en a toujours un qui arrive dans les 2 à 6 prochaines minutes ;
- sans parler des pistes cyclables : quel confort ! Elles sont 2x plus larges que celles qu'on rencontre éparpillées à Lausanne, d'où je viens. Et on peut même dépasser un autre cycliste sans le gêner ;
- et il y a des petits feux partout pour les cyclistes, parfois même tellement que je ne savais plus lequel regarder !
- même les automobilistes ont l'air fait d'un autre bois : ils attendent tranquillement derrière dans des rues étroites, sans coller ni klaxonner pour dépasser ! Comment ont-ils été élevés ces bernois ?
- et puis, il y a aussi les plaintes. Celles de mes visites qui possèdent un véhicule individuel motorisé : « impossible de se parquer pour moins de 15 balles/la journée dans cette ville ! ». Ce à quoi je réponds par un sourire en coin. Ils connaissent ma réponse. Peut-être viendront-ils en train la prochaine fois.



J'aimerais finir cette liste non exhaustive des raisons qui méritent de primer la Ville de Berne par une dernière remarque.

J'ai appris en préparant cette journée que mon quartier, le quartier Länggasse que nous avons visité ce matin, était le premier à avoir été mis en zone 30 en 1993. Et c'est également celui qui vient d'accueillir la zone de rencontre de la Mittelstrasse il y a quelques mois, que nous avons également parcourue.

C'est donc un quartier bien représentatif de ce qui est particulièrement louable dans votre politique : la persévérance.

Je suis sûre que l'avenir nous montrera que vous pouvez même imaginer encore mieux et j'espère être dans 30 ans à la place d'Alain Rouiller, fondateur de Rue de l'Avenir, pour admirer votre réseau régional de « cycloautoroutes » et votre « salon des piétons », à l'instar du salon de l'auto de Genève ou bien d'autres mesures que je remets à la créativité du terreau bernois.

pour le comité de Rue de l'Avenir  
Manon Giger <[manon.giger@pro-velo.ch](mailto:manon.giger@pro-velo.ch)>

Berne, le 23.septembre 2011





*Les participant-es de la 28ème Journée Rue de l'Avenir visitent les zones de rencontre à la demande et les zones de 30 du quartier Längasse*

**Contacts:** Tél. 0041 22 777.1002 | Courriel: [communication@rue-avenir.ch](mailto:communication@rue-avenir.ch) | [www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)

Associations membres:

- ATE Association transports et environnement
- Mobilité piétonne Association suisse des piétons
- PRO VÉLO Association pour les cyclistes au quotidien
- Pro Juventute, Association en faveur des enfants et des jeunes
- Pro Senectute, Association en faveur des seniors
- Lignes de la santé VD
- "La Rue" groupe de travail de l'EPFL

Membre du



**Réseau francophone pour une mobilité urbaine conviviale et sûre**

Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse

Correspondants:

- Belgique : Institut belge de la sécurité routière, DEMETER Université de Liège
- France : CERTU, CETE de Lyon, Rue de l'Avenir France
- Luxembourg : Sécurité routière du Luxembourg
- Québec : Direction de la sécurité en transports du Ministère des transports, Fondation Rues Principales, Vélo Québec
- Suisse : Rue de l'Avenir Suisse